

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 55 (1975)
Heft: 4

Artikel: La conjoncture franco-suisse sous le signe de la récession économique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conjoncture franco-suisse sous le signe de la récession économique

Les relations franco-suisse s'étendent traditionnellement à tous les domaines de la vie économique et culturelle et constituent l'une des réalités humaines et politiques qui participent étroitement à l'entente et à l'équilibre en Europe. Les échanges entre les deux pays sont intenses dans tous les secteurs d'activité, et une forte interpénétration des deux populations et des deux économies en est la conséquence. Au cours de l'année 1975, aussi bien les relations humaines que les échanges économiques entre les deux communautés se sont ressenties du cycle récessif de la conjoncture et par endroits des problèmes graves ont fait leur apparition.

I. Les échanges commerciaux

Selon toute vraisemblance, les échanges commerciaux resteront nettement en-deçà des chiffres atteints en 1974. Par ailleurs, le repli général du commerce international n'épargne pas le secteur particulier du commerce franco-suisse. Au cours des neuf premiers mois de 1975, la régression des importations suisses de France par rapport à la période correspondante de l'année précédente était de l'ordre de 21 %. En sens inverse, la diminution des achats français en Suisse ne s'est établie qu'à 8 %. Ainsi, le déficit commercial de la Suisse revient de 2,14 milliards de francs suisses au cours des neuf premiers mois de 1974 à 1,38 milliard pour la période correspondante de 1975. *En dépit de cette régression, il est probable qu'en 1975 encore la Suisse conservera sa place de principal fournisseur de devises commerciales de la France.*

Les échanges commerciaux étaient fortement influencés par la dépression générale de la conjoncture, c'est-à-dire par la faiblesse de la demande des consommateurs et des investisseurs. Le résultat de l'année entière s'en ressentira fortement bien qu'au cours du dernier trimestre de celle-ci une certaine reprise se soit dessinée dans plusieurs secteurs. Les augures officiels étant dans l'ensemble plus optimistes que les prévisions à moyen terme des milieux d'affaires, *c'est une appréciation prudente et circonspecte des perspectives globales des échanges qui s'impose.*

Si les exportations suisses vers la France se sont nettement moins affaiblies que les exportations françaises vers la Suisse, cela tient à plusieurs raisons : 1° De nombreuses livraisons suisses (dans le domaine des biens d'équipement, notamment) ont été effectuées en 1975 sur la base de commandes passées antérieurement ; par ailleurs, elles portent aussi, en partie, sur des secteurs relativement peu touchés par la récession de la demande ; 2° Dans l'ensemble, le taux de change du franc suisse par rapport au franc français est revenu dans les zones de 160 à 166 alors qu'en 1974 il se maintenait fréquemment et longtemps au-dessus de 170 francs français pour 100 francs suisses ; 3° Le taux d'inflation, de l'ordre de 10 et 14 pour cent annuels respectivement en Suisse et en France en automne 1974, a beaucoup plus fortement baissé en Suisse qu'en France. *En définitive, l'évolution des taux de change et d'inflation a joué en faveur de la vente de produits suisses en France. Mais l'effet de cette action est minime et joue tout au plus un rôle de frein à la dégradation.*

Cette dégradation est manifeste, surtout dans les secteurs exposés aux économies que s'impose la clientèle finale. C'est le cas de l'horlogerie où les ventes suisses (en nombre de pièces) ont chuté de 13 % au cours des neuf premiers mois de 1975 par rapport à la même période de 1974 (4,5 millions de pièces contre 5,2 millions). On constate néanmoins que le recul des ventes horlogères suisses en France est moins marqué que le recul des exportations horlogères suisses au total et qui atteint, lui, 23 % au cours de la période indiquée.

Autre recul significatif : celui des exportations de machines-textiles suisses. Il est de plus de cinquante pour cent par rapport à 1974.

Les chiffres relatifs aux transports de marchandises entre la Suisse et la France (à l'exclusion du trafic de transit) révèlent une diminution de 21 % du tonnage (fer et route) dans le sens France-Suisse et de 4 % dans le sens Suisse-France. Mais en même temps, on observe que le tonnage du fret aérien s'est maintenu au niveau de l'année précédente et a même procuré un revenu en nette augmentation à la compagnie aérienne suisse. A cette constatation, il convient d'ajouter que depuis le début de l'été 1975, « le tourisme d'affaires » par avion

est également en hausse entre la France et la Suisse. Ainsi, l'augmentation de la part du fret aérien dans le tonnage global échangé et l'intensification des voyages d'affaires permettent de conclure à un renforcement de la concurrence économique : de part et d'autre, on cherche plus âprement qu'auparavant à conserver et à gagner une clientèle moins empressée d'acheter.

II. Présence humaine

Pour des raisons économiques et d'affinité, le nombre des Suisses établis en France est traditionnellement élevé. Avec 92 500, il atteint près du double du nombre des Français établis en Suisse. Les Suisses de France représentent près de la moitié des Suisses de l'étranger résidant dans des pays européens et près d'un tiers des Suisses de l'étranger dans le monde. Cette répartition de ce qu'il est convenu d'appeler « la cinquième Suisse » (après les parties alémanique, romande, tessinoise et romanche de la Suisse) souligne la prépondérance de la France comme terre d'accueil et dans son rôle de point d'attraction qu'elle avait toujours joué sur sa voisine de l'Est.

Etant donné les restrictions mises à l'immigration par les autorités françaises en raison de la dépression économique, le renouvellement de la colonie suisse de France par l'immigration ne se fait plus. Cette colonie se compose « grosso modo » pour un tiers de Suisses n'ayant aucune autre nationalité et pour deux tiers de double-nationaux. La première de ces deux catégories subit une lente mais constante érosion de ses effectifs, de près de 36 000 en 1966 à 30 106 en 1974, et selon toute vraisemblance la diminution des effectifs constatée dans les consulats fera tomber le chiffre en dessous de 30 000 en 1975. En moins de dix ans, l'effectif des Suisses de France sans autre nationalité aura diminué de quelque 17 pour cent. Mais, pendant le même laps de temps, le nombre des double-nationaux a augmenté de 57 000 à près de 63 000. En définitive, la communauté totale des Suisses de France demeure stable. Mais la « perte » de six mille dans les effectifs des Suisses sans autre nationalité ne constitue pas un déplacement de personnes dans la catégorie des double-nationaux, mais une diminution réelle soit par décès, soit par départ. Dans le cas contraire, on retrouverait au moins une partie importante des six mille parmi les Suisses naturalisés. Il n'en est rien : en effet, le nombre des naturalisations de citoyens suisses par les autorités françaises atteint depuis une dizaine d'années à peine 12 % du chiffre représentant l'augmentation du nombre des double-nationaux.

L'avènement de la dégradation économique depuis 18 mois a peut-être déterminé un certain nombre des Suisses résidant en France à quitter ce pays. D'autres, en tous cas, se sont vu refuser les autorisations nécessaires à l'exercice d'une profession en France. Il en est d'ailleurs de même, en ce qui concerne les citoyens français en quête d'un emploi en Suisse. — Les chiffres récents concernant les décrets de naturalisation de citoyens suisses pris par le gouvernement français ne

sont pas révélateurs d'un engouement conjoncturel particulier. Alors que ces décrets se montaient à 86 et 76 respectivement en 1973 et 1974, leur nombre était de 47 pour le premier semestre 1975. L'augmentation des naturalisations intervenant probablement pour les douze mois de 1975 ne semble pas suffisamment significative d'une véritable tendance. Les chiffres concernant les demandes de naturalisation seraient peut-être plus révélateurs (s'ils étaient connus) que ceux concernant les décrets pris.

Une autre forme de présence et d'échanges humains est constituée par la population frontalière française travaillant en Suisse. Pour de nombreuses raisons, c'est elle qui subit le contrecoup des retombées de la dépression conjoncturelle. Entre les mois d'août 1974 et 1975 (derniers chiffres connus), ses effectifs ont rétrogradé de plus de 10 %, très légèrement plus que la main-d'œuvre frontalière de toutes nationalités dans son ensemble :

Main-d'œuvre frontalière occupée en Suisse

Frontaliers au total :	
Fin août 1974	110 809 personnes
Fin août 1975	99 373 personnes
Variation en pourcentage : — 10,3	
Frontaliers français :	
Fin août 1974	48 296 personnes
Fin août 1975	43 191 personnes
Variation en pourcentage : — 10,5	

Cette diminution de plus d'un dixième de la main-d'œuvre frontalière française travaillant en Suisse est préoccupante à maints égards. Elle est particulièrement ressentie par la population concernée qui, dans de nombreux cas, n'est pas en mesure de suppléer par une autre occupation rémunérée à l'emploi que la baisse de l'activité économique lui a fait perdre.

III. Présence économique

Si l'étroitesse des rapports franco-suisses est évidente et visible dans le domaine des échanges commerciaux, dans celui de fortes communautés nationales réciproquement implantées dans l'autre pays et, enfin, par le fait d'un important courant de main-d'œuvre frontalière, la « présence économique » suisse en France constitue l'un des aspects les moins bien connus de ces relations. Il s'agit des entreprises à capitaux suisses établies en France et y exerçant une activité industrielle. Leur nombre total est de 378, dont près d'une centaine dans la région parisienne. Les effectifs de ces entreprises se montent à 81 600 personnes, soit en moyenne quelque 215 personnes par entreprise.

Ces chiffres permettent d'affirmer que « l'économie suisse en France » occupe un effectif correspondant à la population active de la ville de Berne (étrangers et Suisses) ou du canton de Neuchâtel. Il ne s'agit évidemment pas de Suisses, la proportion de ceux-ci dans les effectifs des entreprises à capitaux suisses ne dépassant que de

peu la moyenne française. — On peut dire à titre de comparaison sur la base des indications publiées par la DATAR, que, parmi les pays limitrophes, seules les entreprises appartenant à des intérêts belgo-luxembourgeois (très fortement implantées dans le Nord et en Lorraine) dépassent nettement les effectifs des entreprises suisses. Quant aux entreprises de souche allemande, leur surface en effectif atteint moins de la moitié des maisons suisses.

Cette forme directe de la présence économique suisse en France est l'une des données historiques des relations bilatérales entre les deux pays. Depuis plus de cent ans, aucune guerre entre les deux voisins n'est venue troubler cette coopération économique pourtant souvent perturbée par les vicissitudes de la conjoncture. Notons que, parmi les entreprises suisses toujours en activité, c'est le groupe Georg Fischer qui, en 1819, avait ouvert des ateliers de fonderie en France et est probablement l'ancêtre de cette catégorie d'entreprises.

Dans la conjoncture actuelle, l'activité économique (industrielle) suisse en France doit faire face aux difficultés conjuguées que rencontrent les deux pays. *La récession frappe de part et d'autre du Jura ; l'incertitude du taux de change aggrave la condition des échanges.* Ce sont les deux caractéristiques principales qui, en 1975, ont marqué l'ensemble des secteurs industriels suisses en France. Mais les diverses branches étaient inégalement touchées d'une part, et certains facteurs spécifiques de dégradation ont marqué la marche des affaires dans quelques domaines précis.

Voici la situation par secteur dans les entreprises industrielles à capitaux suisses en France à la fin de l'année 1975 d'après les investigations ponctuelles auxquelles nous avons procédé :

a) L'ensemble des entreprises du secteur *machines et équipements* (nous parlerons plus loin des branches dépendant plus directement du bâtiment et de l'industrie navale) se trouve dans une position fondamentalement bonne, mais temporairement très affectée par la dépression conjoncturelle. Dès le mois de septembre, l'une des sociétés les plus importantes sur le plan français et appartenant à un groupe suisse, écrivait à propos de la conjoncture électrique et mécanique : « L'année 1975 ne sera pas seulement affectée par la baisse du volume des ventes de matériel de série : le renchérissement des coûts, qu'il se révèle impossible de répercuter intégralement dans les prix de vente, et les perturbations monétaires ayant une incidence négative sur certains courants d'exportation, joueront également dans un sens défavorable ; aussi, sauf redressement rapide de la conjoncture à la suite des mesures de relance prises par les pouvoirs publics, le résultat de cette année sera-t-il négatif. » Aucun redressement notable n'étant intervenu depuis septembre, ce sont des perspectives relativement moroses qui se réaliseront, cela d'autant plus que dans certains domaines des fabrications de série, la pression de la concurrence des pays de l'Est s'est encore accrue. Pour le très gros matériel, la situation est généralement bonne, grâce, notamment, aux commandes des organismes

publics et aussi grâce à l'exportation. Dans les machines-outils, la situation est satisfaisante dans l'ensemble, elle est mauvaise en ce qui concerne les machines de fonte sous pression, mais bonne dans le secteur des équipements pour minoteries, cimenteries où les commandes à l'exportation compensent généralement — parfois au-delà — la réduction des commandes française. *D'une manière générale, on souligne l'accroissement très net de la part de l'exportation de la production vers des pays extra-européens, ce qui confirme que les entreprises suisses en France participent activement aux efforts du gouvernement et des professions sur les marchés étrangers.*

b) Parmi les entreprises de constructions mécaniques et électriques, certaines *dépendent étroitement du bâtiment* et subissent par conséquent de plein fouet l'ambiance récessive qui règne dans cette branche. C'est le cas des installations climatiques et de chauffage ainsi que des ascenseurs, c'est-à-dire d'industries du second œuvre. Si elles ont subi le repli des affaires avec retard, c'est aussi avec un certain décalage qu'elles bénéficieront de la reprise. C'est la branche qui semble avoir le plus souffert de la mauvaise conjoncture. Malgré cela, elle a pu conserver ses effectifs, mais en suspendant l'embauche et en ramenant les horaires effectifs au niveau ou à proximité des quarante heures légales. Les perspectives demeurent peu claires à la fin de 1975, et une reprise effective n'interviendra qu'après le redémarrage du gros œuvre, c'est-à-dire dans les hypothèses présentes au plus tôt pendant le second semestre 1976. *D'ici là, les industriels pensent être en mesure de « tenir », en partie aussi grâce aux affaires traitées à l'extérieur de l'hexagone, et estiment que l'emploi ne se rétrécira pas notablement.*

c) Par *secteur naval* (ou maritime), on peut sous-entendre, dans le domaine des industries à capitaux suisses établies en France, la branche des entreprises intéressées par la construction navale, notamment les moteurs Diesels marins, et par l'équipement des ports en installations de chargement et de déchargement de marchandises en vrac. Il s'agit de sociétés qui, hautement spécialisées dans ces technologies, occupent les premiers rangs mondiaux dans leur branche respective. — La construction de moteurs marins est favorisée par divers facteurs, notamment par la réouverture du canal maritime de Suez, de même que par les efforts gouvernementaux en matière d'exportation. La situation est satisfaisante également dans le domaine des pompes et installations de froid. Les installations portuaires de chargement et déchargement des navires et ensilage de marchandises en vrac ont bénéficié des efforts publics et para-publics sur le plan de l'équipement. La situation est qualifiée de satisfaisante. — *Dans l'ensemble du secteur naval (ou maritime), les retombées des efforts d'exportation se font sentir et l'emploi y est assuré par un volume de commandes en carnet relativement confortable.*

d) Dans le secteur des *produits de consommation courante*, les entreprises suisses en France les plus en vue appartiennent notamment aux groupes alimentaire et de la chaussure. — Après un premier semestre 1974 encore



Au CCF, nous vous communiquons toujours rapidement les informations essentielles.



Au CCF, vous êtes toujours une personnalité.

Le CCF a été créé par des Suisses. Il y a des origines qui expliquent bien des compétences.

Le CCF est une banque française, créée par des Suisses. Ce qui explique bien la qualité de notre accueil et justifie raisonnablement la valeur de notre compétence.

Nos origines helvétiques nous ont valu une situation privilégiée auprès de la majorité des banques suisses et de leur clientèle.

C'est une position confortable qui peut vous servir si vos affaires vous partagent entre la France et la Suisse.

Mais notre vocation ne s'arrête pas là.

Protéger vos économies, placer votre argent, savoir où et comment investir, traiter vos problèmes industriels, commerciaux ou touristiques, vous conseiller, mais aussi savoir vous écouter,

voilà l'attitude des femmes et des hommes que vous rencontrerez au CCF.

Une banque qui traite les petits problèmes comme les grands est une banque à laquelle vous pouvez faire confiance. Rejoignez-la vous aussi.

Le Crédit Commercial de France. La banque qui essaie toujours de vous aider.

Crédit Commercial de France
(Suisse) - S.A.
6-8, place Longemalle
1204 GENEVE
Tél. (22) 21.04.55



Crédit Commercial de France
Siège Social
103, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tél. 720.92.00

favorable, la dégradation des ventes de l'industrie alimentaire s'est faite sentir durant le deuxième semestre et s'est accentuée jusqu'à l'été 1975. A ce moment, la dégradation a cessé et des « frémissements de reprise » sont apparus. Mais il n'y a pas de véritable réamorçage de la conjoncture. Les produits les plus touchés appartiennent à la catégorie de « luxe » ou de haute élaboration : pour des raisons d'économie, le consommateur s'en remet de plus en plus à des aliments peu sophistiqués, plus simples et donc moins coûteux. Si la descente est stoppée, le consommateur semble rester attaché à des habitudes alimentaires plus simples. *Quelques licenciements sont intervenus dans des entreprises de taille moyenne, mais l'ensemble du secteur alimentaire conserve ses effectifs.* — Dans l'industrie de la chaussure, qui souffre fortement de la concurrence étrangère, les intérêts suisses sont relativement bien placés : dans les trois usines qu'ils possèdent en France, l'emploi n'a pas souffert et certaines qualifications de personnel y sont encore recherchées. — On y a joué et on y joue toujours la « carte de la qualité », ce qui se révèle payant malgré le coût relativement élevé du produit offert au client. *D'après les sondages de la branche, ce sont actuellement les chaussures de prix moyen et élevé qui enregistrent les plus fortes performances de vente, et cela semble indiquer que la marque de qualité suisse conserve d'excellents atouts sur le marché français.*

e) Dans l'industrie chimique et pharmaceutique où les sociétés à capitaux suisses occupent une place particulièrement importante en France, il y a lieu de distinguer trois secteurs principaux : colorants et pigments, spécialités pharmaceutiques et produits agro-chimiques. Dans son ensemble, l'année 1975 a été défavorable, mais à des degrés divers. Le chiffre d'affaires de la profession est inférieur d'environ 40 % par rapport à 1974 dans les colorants et permet d'égaliser à peu près le niveau atteint en 1972. Bien qu'on note un « frémissement de reprise » dans les colorants pour textiles, cartons et papiers, de même qu'un léger mieux pour les pigments destinés à l'industrie automobile en fin d'année, les prévisions à court terme demeurent assez pessimistes, mais les industriels ont l'impression que le « creux de la vague » est désormais derrière eux. — Pour les spécialités pharmaceutiques, la situation est différente. L'industrie est moins touchée par la récession mais subit néanmoins un tassement notable des affaires d'autant plus préoccupant que les coûts sont en hausse constante et les prix de vente quasiment bloqués. Les résultats ne s'améliorent plus par la croissance de la consommation. Pour les Suisses s'y ajoute le taux de change désavantageux et dont les effets ne peuvent être répercutés sur les prix de vente en France. Alors que certains laboratoires français envisagent des mises en chômage technique, il n'en est rien, à notre connaissance, dans les sociétés à capitaux suisses où pourtant le climat s'alourdit en présence d'une rentabilité décroissante. Le déficit de la Sécurité sociale laisse mal augurer d'un déblocage pourtant nécessaire de certains prix. — Dans l'agro-chimie, on signale une baisse de 4-5 % en chiffre d'affaires et de 15 % en tonnage par rapport à la campagne 1974-75. La

concurrence y est très vive au niveau des prix et des conditions de paiement. — *Pour l'ensemble de l'industrie chimique et du médicament, les signes avant-coureurs d'une reprise en automne ne sont pas confirmés, et un redressement notable n'est pas en vue. Dans les sociétés d'origine suisse, il n'y a pas eu de licenciements importants à notre connaissance, mais la surcapacité de production s'est aggravée, l'embauchage est stoppé, et la plupart des effectifs partis à la retraite n'a pas été remplacé.*

L'industrie suisse en France avait à faire face à une année 1975 difficile et incertaine à bien des égards. Aux difficultés propres à toute l'industrie française se sont ajoutées pour elle celles qui résultent d'un taux de change défavorable par rapport à la Suisse. *En dépit de cet alourdissement des conditions économiques dans lesquelles ces entreprises sont appelées à travailler, leur taux de chômage est nettement inférieur à la moyenne nationale française (env. 5 %) et plus proche du taux suisse (env. 0,7 %).* En plus des raisons spécifiques qui expliquent cette constatation pour chacune des entreprises, il y a leur volonté commune d'assumer leur présence en France non seulement au mieux de leurs propres intérêts, mais au mieux des intérêts de la communauté économique et humaine dont elles sont les hôtes.

REVUE ECONOMIQUE FRANCO-SUISSE